

Confrérie

Estab. de ...
Confrérie des ...

1695
m^r Coutillon vicaire 2^{tt}

1696
m^r Coutillon vicaire pour son siège 1^{tt}

1697
m^r Coutillon vicaire pour son siège 1^{tt}

m^r de La Jobert de vante constitution 10^{tt}

1698
m^r Coutillon vicaire pour son siège 1^{tt}

m^r de La Jobert de vante constitution 10^{tt}

Leonard Bonnauval resta pour son siège 4^{tt}

1699
m^r Coutillon vicaire pour son siège 1^{tt}

m^r de La Jobert de vante constitution 10^{tt}

pieuvre gaultier pour son siège

marquise benedict pour son siège

adviene ruben la réception
et pour son siège

m^r Dumal pour son siège

jean Lauvigne not^{re} pour son siège

Leonard raymond de Choudou pour son siège

1700
m^r Coutillon vicaire pour son siège

jean Lamaye proc^{re} d'office pour son siège

m^r de La Jobert de vante const.

1701
m^r Coutillon vicaire pour son siège

jean Lamaye proc^{re} d'office pour

m^r de La

1902
Jean Lamayve pour office mettef 4
mo fele... Cuve de lulle mettef 4
mo Dutous Cuve de ramnat mettef 4
marie de que nouille mettef 4
anne barzelavies mettef 4
Leonard bonnaual mettef 4
pierre gaultier mettef 4
Leonard meillat mettef 4
jean mettef mettef 4
meligion Coamouzaud mettef 4
marie manot de palquelet 4
jean palquelet de la pommelle mettef 4
marie Coamouzaud mettef 4
marie de laine nony mettef 4
marie de la Jobert mettef 4

1902
mr. Coutillan pour son Cierge 1 lb
Jean Lamayve pour office pour son Cierge 1 lb
mo Dutous Cuve de ramnat pour son Cierge 1 lb
marie de que nouille pour son Cierge 1 lb
de la Jobert de vente Constituee 10 lb
Coutillon vicarie mette 1
Lamayve pour office mette 1
Dutous Cuve mette 1
fele... Cuve mette 1
marie manot de palquelet mette 1
marie de que nouille mette 1
anne barzelavie mette 1
Leonard bonnaual mette 1
pierre gaultier mette 1
mette 1
mette 1
Coamouzaud mette 1
de la pommelle mette 1
marie mette 1

6
Sous officiers de la Congregation des penitans
Blanc de cette ville Declavons avoir receut de
Leonard Dequesperp. nostre Confraine la somme de
neufs livres et cela pour rente tant de la reception
et absences que Cierges de tout quoy lad Congregation
se fuit jusque au pat jour en son b. Des
messes de nos defunt Confraine cinqz quil a rapporte
Le Bellier de mt Dutour prestre chanoine et
autre dont il se demeure parcelllement Decharge
dans la tribune le 22 Mars mil sept cent trente
unij
H ramoursaud
Vice Recteur
Lagrange syndic